

Offre d'emploi – Coordonnateur intermunicipal loisirs et culture

Poste syndiqué, contrat 3 ans

37.5h/semaine partagés entre les deux municipalités

Val-Brillant et Sainte-Irène



Municipalité dynamique, en plein développement et en amélioration continue, Val-Brillant est situé entre le lac Matapédia et les territoires agricoles avec une population de 930 habitants, représente un environnement exceptionnel pour vivre et s'épanouir. Sous l'angle organisationnel, Val-Brillant propose un environnement de travail stimulant auprès d'une équipe de direction et d'employés engagés et fiers de contribuer au mieux-être des citoyen(ne)s et visiteurs.

La municipalité de Saint-Irène, quant à elle, est une communauté de personnes ayant à cœur d'offrir des services de qualité dans un milieu de vie attrayant.

Sous l'autorité de la direction générale de Val-Brillant, le coordonnateur en loisirs et culture est responsable d'élaborer, planifier, gérer et organiser les programmes d'activités sociales, culturelles et sportives des deux municipalités. Ils participent également au développement des infrastructures et des équipements.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Planifier, organiser et coordonner le service d'animation et le camp de jour municipal;
- Planifier, organiser et coordonner les activités de loisirs avec l'aide des différents comités de bénévoles en place;
- Apporter un soutien aux différents organismes;
- Participer à l'élaboration et aux suivis des politiques MADA et PFM;
- Contribuer au développement de l'offre en loisir et culture;
- Participer à différentes rencontres et faire partie de différents comités à l'échelle de la MRC de la Matapédia;
- Coordonner le calendrier des activités de l'ensemble du territoire des deux municipalités et location des salles;
- Préparer différentes demandes d'aide financière en lien avec les loisirs et la culture;
- Préparer le calendrier de loisirs annuel;
- Coordonner les activités en lien avec la patinoire, les parcs municipaux et autres;
- Coordonner les activités de la bibliothèque municipale;
- Accomplir tout autre travail de son niveau de compétence à la demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES

Exigences du poste :

- Excellentes aptitudes relationnelles et communicationnelles;
- Autonomie, polyvalence, motivation et démontrer le souci du travail bien fait;
- Capacité à travailler en équipe, à communiquer et entretenir un bon climat de travail;
- Être créatif, responsable et organisé;
- Être à l'aise avec l'utilisation des suites Microsoft office et des médias sociaux;
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé.

Formations et expériences requises :

- Permis de conduire de classe 5 valide (doit posséder une voiture)
- Détenir une technique en gestion et intervention en loisirs, ou tous autres domaines pertinents liés à la fonction;
- Les exigences de formations peuvent être remplacées par toutes expériences pertinentes dans le domaine des loisirs et des sports

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nous vous proposons une rémunération composée de conditions salariales et d'avantages sociaux. Le salaire est établi en fonction de l'échelle salariale en vigueur. Déplacements et cellulaire payés.

Le candidat doit adapter sa disponibilité selon les besoins de la fonction.

Horaire de travail variable, jour, soir et fin de semaine

Début de l'emploi le 5 décembre 2022, pour une période de 36 mois

Toutes les demandes seront traitées dans la plus grande confidentialité. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 25 novembre 2022 à 16h, à l'adresse suivante :

**a/s Michaël Vignola
Municipalité de Val-Brillant
11 rue Saint-Pierre Ouest,
Val-Brillant (Québec) G0J 3L0
m.vignola@mrcmatapedia.quebec**

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.